

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE GUY MOQUET

Du jeudi 15 février 2018

Étaient présents:

M. COQUARD, Directeur

Les enseignants, Mmes BOUCHOT, GUILLOU, BONIN, PROVOST, TOANEN, PARADIS, PEUREUX, CASTELHANO, DUPONT, PASCUAL, LOUKKAL et TRAN

Mrs COULON et CHEVILLON

Mme DELANNET, Maire-Adjointe déléguée à la vie scolaire

Mme CARRIERE, DGAS

Les représentants élus des parents d'élèves, Mmes ABADIE, COEURDEVEY, JEAN, DUCHASSEINT, REISSE, MAZRI-BOUNIHI, GARNIER, FROHLIN ET MOUNIER

M SAMAMA

Selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:

1-Semaine des cordes

« Il pleut des cordes et des notes à Guy Môquet » constitue un temps fort dans l'année scolaire.

Cette semaine plus particulièrement dévolue à la musique permet aux élèves d'être confrontés aux exigences du haut niveau au contact de musiciens professionnels mais aussi d'échanger avec des enfants d'autres écoles et de partager la passion des nombreux intervenants.

Plus de 250 parents (et grands-parents) ont pu assister à un cours et même pour les nouveaux essayer le violon sous l'autorité de leur enfant et échanger avec Aurore et Albane dans le cadre d' « OSEZ LE VIOLON »... un moment de convivialité très apprécié de tous!

Nous remercions tous les parents musiciens qui à travers la présentation de leur instrument (batterie, harmonica, guitare, accordéon, synthétiseur...) ont su communiquer leur passion aux enfants.

2- carte scolaire

Une ouverture conditionnelle est annoncée en élémentaire pour notre école.

Les futurs CP du secteur des Viselets seront répartis sur les écoles P bert et Guy Moquet

Les logements prochainement livrés sur le secteur (500 logements à venir sur les 3 prochaines années) devraient générer de nouvelles inscriptions.

Les parents s'inquiètent de la nouvelle carte scolaire (rues pavillonnaires réattribuées au secteur du bas de Nogent) susceptible de modifier la mixité sociale.

3-Stages de remise à niveau (RAN)

Les enfants de CM2 qui présentent des difficultés en français et/ou en maths se verront proposer des stages de remise à niveau (RAN) pendant les vacances scolaires de printemps.

Une équipe d'enseignants volontaires apportera un soutien en français ou en maths aux élèves sélectionnés ce qui devrait leur permettre d'aborder la 6ème dans de meilleures conditions.

4- LSUN

Le livret scolaire unique numérique (LSUN) est un outil numérique national de suivi des acquis de l'élève au cours de chacun des cycles et sur l'ensemble de sa scolarité à l'école élémentaire et au collège.

Paramétré sur deux périodes (de septembre à janvier et de février à juin) il remplace les traditionnels bilans de compétences.

Ces bilans périodiques seront consultables directement via internet grâce aux téléservices qui seront disponibles progressivement à partir de décembre 2016. Les élèves et leurs familles pourront les consulter, sauvegarder et télécharger, en fonction des délais de conservation validés par la CNIL.

Malheureusement, cette application numérique n'étant pas finalisée, les enseignants ont dû remettre cette année encore une version papier aux familles.

5-plan numérique

Notre école bénéficie d'une dotation de 16 tablettes et d'un vidéoprojecteur. L'installation et la rédaction des conventions d'utilisation sont prévues pour le mois de mars.

Les enseignants suivront une formation dispensée par les conseillers pédagogiques.

6-semaine de 4 jours

Comme la très grande majorité des communes du département, Nogent reviendra à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018.

Les enseignants souhaitent retrouver des journées de classe avec 3 h le matin et 3 heures l'après-midi ce qui permet de répartir les créneaux d'activités extérieures (EPS, bibliothèque, natation...) de façon plus équilibrée.

Par ailleurs, la municipalité souhaite garder un temps de pause méridienne d'1h45. Ce temps jugé trop long par les enseignants parce qu'accidentogène est motivé par des raisons techniques principalement le manque de place au sein des salles de restauration.

Les parents proposent de décaler les horaires des deux écoles pour augmenter le temps de restauration sans changer la durée de la pause méridienne de chaque école.

Le principe d'un temps de battement de 15 minutes entre l'école Galliéni et les écoles élémentaires du secteur est maintenu pour permettre aux familles de récupérer les enfants dans de bonnes conditions.

Le Conseil se prononce donc, en cohérence avec les maternelles, pour les horaires suivants:

8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h30 pour l'école primaire Guy Moquet

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Directeur M. Coquard